



Déclaration préalable Solidaires Finances Publiques CTL du 30 mars 2021

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Local se réunit ce jour une nouvelle fois en mode dégradé.

En effet, seul(e)s 3 représentant(e)s du personnel élu(e)s sont autorisé(e)s à siéger en présentiel, selon votre bon-vouloir. Les autres seront contraint(e)s de suivre les débats en visio ou audioconférence, du moins si les conditions de connexion leur permettent d'accéder à la séance ou d'entendre des propos autres que hachés.

Il appartiendrait ainsi aux organisations syndicales représentatives de désigner celles et ceux qui auront l'insigne honneur de partager les réflexions de la Direction : convient-il de les tirer au sort, à la courte-paille, aux chaises musicales, avec la nécessité de la parité,... ?

Tout cela est absurde et démontre surtout la volonté de la Direction locale, sous prétexte de COVID-19, de réduire les droits les plus fondamentaux des agent(e)s du département de l'Aude. Par conséquent, les élu(e)s Solidaires Finances Publiques refuseront de se livrer à pareil simulacre et se contenteront de la lecture de cette déclaration préalable.

Le premier point prévu à l'ordre du jour concerne la fusion des Services de Publicité Foncière dans le département avec création d'un service unique à Carcassonne et d'une antenne, bien entendu « pérenne », à Narbonne.

À l'appui de la propagande distribuée au préalable, le motif avancé est celui selon lequel cette opération « facilite l'harmonisation des méthodes de travail et apporte une réponse aux contraintes résultant des variations de charges sur le territoire départemental. »

Effectivement, les charges des SPF sont considérables, comme dans beaucoup d'autres services, mais la situation n'est pas nouvelle et nécessiterait, plutôt qu'une fusion visant à supprimer des structures et des emplois, l'embauche rapide et massive d'agent(e)s.

Rien de tel puisque le projet implique la suppression d'un poste de A+ au SPF de Narbonne...

Vous nous rétorquerez certainement que la Direction locale a fait le nécessaire car un apprenti a été recruté et affecté au SPF de Carcassonne pour, dixit, « réduire le délai de publication des actes ».

Voici donc la politique suivie à la DDFIP de l'Aude : « rationaliser » les structures en les fermant ou les vidant de leur substance, supprimer des emplois, remplacer des agent(e)s des Finances Publiques par des précaires.

Politique destructrice de nos missions appliquée à la lettre dans le cadre de l'aménagement des horaires d'ouverture hebdomadaire au public des Centres des Finances Publiques de l'Aude.

En effet, désormais, ceux situés dans des communes de plus de 10 000 habitants ne seront plus accessibles aux usagers les après-midi, sauf par téléphone.

L'objectif explicite de la mesure consiste en ce que l'utilisateur évite de venir à nos guichets puisque le service public se doit désormais d'être moderne et d'utiliser les outils du numérique.



C'est ainsi que les « Espaces France Services » remplaceront au mieux les Centres des Finances Publiques et notamment les trésoreries qui n'étaient manifestement pas assez proches des usagers, puisque nos bienveillant(e)s dirigeant(e)s ont créé le « Nouveau Réseau de Proximité ».

Toutefois, de « nouveauté », il n'y a guère, de « réseau » pas davantage et de « proximité », encore moins.

Ainsi, des contractuel(e)s, ignorant(e)s de la fiscalité, renseigneront de façon « low cost » (à la charge des collectivités locales toutefois !) les usagers en mettant à leur disposition un micro-ordinateur connecté au site impot.gouv.

Vous aurez donc réussi à détruire la totalité de l'accueil des usagers, via la fermeture des trésoreries et le paiement des impôts, amendes et redevances locales au bureau de tabac.

Nous relevons toutefois un point très positif, puisque celui-ci n'aura qu'à se déplacer une seule fois pour non seulement payer son dû, mais également entretenir son futur cancer du poumon et son addiction aux jeux d'argent...

Quant aux régisseurs des collectivités locales, qui à partir du 1^{er} avril 2021, ne pourront plus déposer leurs fonds à la trésorerie de proximité, ils feront appel à des transporteurs privés à leurs frais, sans doute aux motifs de relancer l'économie...

« Proximité » de la DDFIP encouragée avec la prochaine campagne relative à l'impôt sur le revenu qui débute le 6 avril 2021, puisqu'il conviendra de tenir compte de « l'appétence grandissante des usagers pour le canal téléphonique, au détriment des déplacements au guichet qui ont été divisés par deux lors de la campagne des avis 2020. »

Cette « division par 2 » ne s'expliquerait-elle toutefois pas par le COVID-19 plutôt que par une quelconque « appétence » des usagers pour le téléphone ?

Par ailleurs, les SIP seront associés au centre de contact pour cet accueil téléphonique. C'est ainsi que 5 agent(e)s seront affecté(e)s à cette tâche lors des 5 premières semaines, 11 agent(e)s les 3 dernières.

Pourtant, lors de la création des centres de contact, l'on nous avait affirmé que ceux-ci auraient comme objectif de soulager les SIP dans leurs travaux quotidiens et non l'inverse...

Alors que les SIP sont en sous-effectifs chroniques depuis des années, comment parviendront-ils à répondre à cette charge de travail non négligeable ?

Et ce, d'autant plus, que contrairement à l'an dernier où la campagne de déclaration de revenu s'était déroulée en pleine épidémie de COVID-19 et de confinement, il n'en sera rien cette année.

Les agent(e)s mobilisé(e)s au téléphone en soutien du centre de contact vont bien évidemment manquer pour réaliser les autres tâches aussi essentielles.

De plus, contrairement aux plateformes d'appels, il n'est prévu aucune indemnité spécifique pour les personnels mobilisés !

Il est indispensable donc, qu'à minima, ces agent(e)s puissent bénéficier de la prime d'accueil voire de l'ACF assistance aux usagers...

Mais ne nous affolons pas, pour les récalcitrants au progrès qui souhaitent mordicus rencontrer un(e) agent(e) des Finances Publiques, la Direction locale a pensé à tout : recrutement d'un volontaire service civique au SIP de Narbonne, d'un auxiliaire à Carcassonne et Narbonne.

Mais également les légendaires « sous-mains en couleur » et « plastifiés » s'il vous plaît.

La DGFIP ne recule désormais devant aucune dépense pour permettre le bien-être des agent(e)s au travail...



Que l'équipe de Direction locale se méfie toutefois, qu'à force de remplacer des agent(e)s par des contractuel(le)s, ce ne soit leur tour d'être les victimes de ce « grand remplacement »...

La déclaration des revenus 2020 sera donc numérique ou ne sera pas...

Pour développer encore davantage l'« Administration 2.0 », nous suggérons quelques pistes : l'intervention du DDFIP sur Twitch pour « cartonner » avec les jeunes ou même une chorégraphie sur Tik Tok.

Quant au centre de contact de Carcassonne, il sera pleinement mobilisé. Raison pour laquelle le règlement intérieur va être modifié.

En particulier, le temps passé au téléphone par les agent(e)s sera de 5 heures quotidiennes, qui peut même être porté à 6 heures en cas de « périodes exceptionnelles »...

Il faut n'avoir jamais travaillé dans un centre d'appel pour encore considérer que cette amplitude horaire est satisfaisante, ni même écouté les préconisations de la médecine de prévention en la matière : Solidaires Finances Publiques exige que ce temps quotidien au téléphone n'excède pas 4H15, et pas une minute de plus, pour préserver la santé des agent(e)s concerné(e)s.

Enfin, la nouvelle organisation du SIE de Carcassonne est présentée, qui privilégie soi-disant « la souplesse de fonctionnement et l'entraide des agents au sein des équipes ».

Que de circonvolutions et de novlangue pour dissimuler le fait que ce service, comme les autres SIE du département et de France, croule depuis un an sous les charges de travail liées à l'épidémie de COVID-19.

Et plutôt que de tirer les conséquences immédiates du mal-être au travail des agent(e)s, vous préférez les berner en prétendant qu'il suffirait de revoir l'organisation du service pour que tout aille mieux.

Culpabilisation éhontée des victimes des politiques menées depuis des années de suppression d'effectifs à la DGFIP...

Vous avez toutefois omis un élément pourtant prépondérant : le recrutement d'un contractuel affecté au soutien du SIE de Carcassonne, qui va certainement apporter la solution décisive au malaise ambiant...

Omission qui sonne comme un aveu de la vacuité de la politique suivie par la Direction locale : vous avez en effet troqué depuis bien longtemps vos fonctions de Directeur pour celle de Liquidateur Départemental des Finances Publiques.

La section Solidaires Finances Publiques n'a pas accepté, n'accepte pas, n'acceptera pas cette volonté de destruction délibérée de nos missions et réseau.